



# Séance constitutive du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

**Jeudi 27 juin 2024 à 19h30**

à l'Hôtel de Ville

## Ordre du jour

### **Mise en place de la salle selon le plan "ouverture de séance"**

1. Allocution du président du Conseil communal, M. Thierry Brechbühler
2. Allocution du doyen du Conseil général, M. Claude-André Moser
3. Assermentations des membres et membres suppléant-e-s du Conseil général
4. Élection du Bureau du Conseil général selon la liste figurant en annexe

### **Mise en place de la salle selon le plan définitif pour la législature 24-28**

*Les 4 membres du Bureau provisoire quittent leurs places et les membres du Bureau élu-e-s prennent leurs places ; dès ce moment le Conseil général peut se disposer dans la salle selon le plan définitif*

5. Discours du président ou de la présidente du Conseil général élu-e
6. Élection des commissions selon les listes figurant en annexe

Informations complémentaires :

- le Bureau provisoire sera constitué du doyen d'âge (M. Claude-André Moser) et des trois plus jeunes élu-e-s (M. Lucas Tanner, secrétaire ; Mme Blandine Boillat et Mme Lara Zender, scrutatrices).
- À l'issue de la séance, une photographie de groupe des membres du Conseil général sera prise par le Service de la communication.
- Le nouveau président ou la nouvelle présidente du Conseil général invitera l'assemblée à une réception organisée par son parti politique après la séance. A cette occasion, comme le veut la tradition, les groupes seront appelés à prononcer des allocutions en l'honneur du nouveau premier citoyen ou de la nouvelle première citoyenne de la ville.

*Le Conseil communal*

**Annexes**

1. Plans de salle
2. Listes des personnes proposées par les partis politiques pour le bureau et les commissions